

# / Fo SIGNE L'ACCORD INTÉRESSEMENT 2014 – 2016

juin 2014

**L'INTÉRESSEMENT AUGMENTE : FO SIGNE**

**L'ABONDEMENT RÉGRESSE : FO NE SIGNE PAS**

La négociation du nouvel Accord Intéressement 2014-2016 est arrivée à son terme. Le projet d'accord, présenté en CCE de GrDF et en CCE d'ERDF les 5 et 12 juin dernier, a été signé par les différentes Organisations Syndicales.

Or, l'Accord Intéressement proposé prévoit, certes, une évolution de l'intéressement moyen de 1 850 à 2 200 € pour ERDF et de 1 700 à 2 200 € pour GrDF, cependant, celui-ci est couplé avec **un Avenant à l'Accord d'Abondement entraînant une perte pour les salariés.**

En effet, cet avenant prévoit une réduction drastique de l'abondement.

Les Directions ERDF et GrDF ont également **supprimé les supports permettant de réaliser des placements volontaires.** Le nouvel accord n'est donc pas équilibré contrairement au précédent globalement plus favorable pour les salariés. Les placements étaient, hier, abondés à 50 % tant sur le PEG que le PERCO. Dans le nouvel accord, il n'y aura plus qu'un seul support le PERCO abondé à 40 %.

FO Énergie et Mines, ratifie les accords lorsqu'ils sont favorables aux agents et s'abstient lorsque les agents, quel que soit leur classement, sont lésés.

Pour notre organisation **un accord se doit d'être équilibré et équitable** pour recueillir notre signature.

C'est pourquoi FO Énergie et Mines a donné un avis favorable à l'augmentation du montant moyen de l'intéressement, mais a refusé (avis négatif) de valider une remise en cause de la politique d'abondement.

**De ce fait, notre organisation a signé le premier accord (Accord Intéressement), mais ne ratifiera pas le second (avenant Accord Abondement).**